

Demande d'attestation de notes

Les attestations ne sont disponibles qu'à partir de la session 2009.

Motif de la demande :

Examen : Une seule attestation pourra être délivrée

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat général* | <input type="checkbox"/> BTS | <input type="checkbox"/> Diplôme National du Brevet | <input type="checkbox"/> Diplôme d'Expert Automobile |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat technologique* | <input type="checkbox"/> BEP | <input type="checkbox"/> Mention complémentaire | <input type="checkbox"/> DECESF |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat professionnel | <input type="checkbox"/> CAP | <input type="checkbox"/> Diplôme d'éducation spécialisée (DEES, DEETS, DEME) | |
| <input type="checkbox"/> Brevet professionnel | <input type="checkbox"/> Certificat de Formation Générale | <input type="checkbox"/> Diplôme comptable supérieur (DCG, DSCG) | |

* *Epreuves anticipées : le duplicata peut être établi par l'établissement du candidat à partir de l'année 2014.*

Série de l'examen :

Spécialité de l'examen (préciser l'intitulé exact et complet) :

Autre (préciser) :

Session (année d'obtention): Mention :

Etablissement scolaire d'origine (ville et département) :

Etablissement dans lequel l'examen a été passé (ville et département) :

Identification du candidat : scolaire individuel (CNED, hors contrat)

Nom de famille : Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse d'envoi :

Nom et prénom (si différent du candidat) :

Adresse :

N° entrée, bâtiment et/ou appartement.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Pièce à joindre obligatoirement :

- ⇒ la copie recto verso d'une pièce d'identité en vigueur (carte d'identité ou passeport).
- ⇒ une enveloppe affranchie au tarif en vigueur et libellée à vos nom, prénom et adresse complète.

Je déclare sur l'honneur être le(a) candidat(e) concerné(e) par la demande de document ou son représentant légal. J'ai connaissance du fait que toute déclaration frauduleuse peut faire l'objet de poursuites (art. 441-7 du code pénal).

Date et signature (obligatoire)



Le délai indicatif de traitement est de 2 semaines (à compter de la réception de votre demande)